

Lycée Les Fontnelles

« 50 % du temps dans l'établissement mais 100 % du travail à faire »

Le lycée général et professionnel Les Fontnelles avait déjà anticipé le tour de vis donné par le ministère. Aussi, l'établissement n'a pas eu à révolutionner son mode d'organisation dès ce lundi 9 novembre. « **Depuis le début de l'année, chaque classe avait déjà une salle qui lui était attribuée et dans laquelle les enseignants se déplacent, afin de limiter le brassage des élèves dans l'établissement** », précise Bruno Duhamel, proviseur adjoint. C'est vrai pour les matières du tronc commun, mais pas pour les cours spécialisés (sciences, langues, ateliers professionnels), qui ont besoin de matériels spécifiques.

Le lycée avait mis en place au début de l'année scolaire un sens de circulation dans les bâtiments, mais cela a été assoupli. « **C'était difficilement tenable** », reconnaît le proviseur adjoint.

Un jour sur deux

Dès lundi, une nouvelle organisation est venue s'ajouter à la précédente. Ainsi, la majorité des 1 400 élèves des Fontnelles (les secondes, premières et terminales des filières générales et technologiques) a désormais classe un jour sur deux au lycée. Le reste du temps est consacré aux cours à la maison, via des visioconférences, des chats ou du travail en autonomie. « **Ils sont à 50 % du temps dans l'établissement, mais ont 100 % de leur travail à faire** », précise Bruno Duhamel.

Seuls les élèves des enseignements professionnels restent chaque jour dans le lycée. La raison ? « **C'est un public plus facilement décrocheur, on ne voulait pas pénaliser ces 220 élèves.** »

Ces décisions ont été prises pour se conformer aux directives du ministre mais aussi pour régler « **trois points d'achoppement** », qui était l'entrée du lycée le matin où tous les élèves passent au même moment par le portail, la demi-pension et les cours d'éducation physique et sportive (EPS). « **En divisant par deux nos effectifs d'élèves dans l'établissement, on fluidifie les passages à la cantine, on règle le problème de l'entrée et on règle l'autre problème des cours d'EPS avec les regroupements de classes** », ajoute Bruno Duhamel.

Le port du masque est évidemment obligatoire dans le lycée, et des totems de gel hydroalcooliques ont été installés à l'entrée de chaque bâtiment.

Depuis le début de l'année, le lycée Les Fontenelles a connu quatre cas de Covid-19 chez les élèves. **« Ils ont été contaminés à la maison et sont donc restés à l'isolement »**, précise le proviseur adjoint. Il ajoute : **« On sent chez nos jeunes et leurs familles une vraie prise de conscience depuis cette dernière rentrée. Au sein de l'établissement, ils respectent bien mieux les règles. »**

Pierre Choisnet



Anne Troletti, proviseure, et Bruno Duhamel, proviseur adjoint. ©La Dépêche de Louviers - PC